

Location meublée : équipements obligatoires

- 1 - Literie (sommier, matelas, couette/couverture)
- 2 - Dispositif d'occultation des fenêtres (chambres)
- 3 - Plaques de cuisson
- 4 - Four ou four à micro-ondes
- 5 - Réfrigérateur et/ou congélateur (-6 °C mini)
- 6 - Vaisselle en quantité suffisante
- 7 - Ustensiles de cuisine
- 8 - Table et sièges selon la taille du logement
- 9 - Étagères et rangements
- 10 - Luminaires
- 11 - Matériel d'entretien ménager